



Tous les déchets ont de l'avenir

Objet : Modification de la collecte des déchets ménagers au 1^{er} janvier 2018.

Chère Madame, cher Monsieur,

Nous vous informons que la mairie en collaboration avec le Syndicat Mixte mandaté par la CDC Vals de Saintonge ont pris la décision de mettre en place la collecte des déchets ménagers en bac de regroupement.

Les avantages de la conteneurisation sont de :

- **Répondre à une obligation réglementaire (recommandation R437)**
- **Garantir l'hygiène et la sécurité pour les agents de collecte et les habitants**
- **Eviter l'éventration des sacs par les animaux**
- **Déposer les sacs d'ordures ménagères et d'emballages à tout moment**
- **Faciliter la collecte lors des travaux en déplaçant simplement les bacs**
- **Reporter la collecte sans conséquence pour l'habitant en cas d'intempéries**
- **Lavage et maintenance des bacs assurés par Cyclad**
- **Maitriser les coûts du service en favorisant le recyclage**

La mise en place des bacs se déroulera les 3 et 4 janvier 2018.

ATTENTION

Au 1^{er} janvier 2018, les fréquences de collecte pour les déchets ménagers et les sacs jaunes se feront toutes les semaines à savoir les vendredis pour les sacs jaunes et les mardis pour les sacs noirs.

Aussi, à partir du 8 janvier 2018, les déchets ménagers et sacs jaunes ne seront plus collectés devant votre habitation, mais devront être déposés dans les bacs collectifs appropriés et dans des sacs fermés.

Un plan du centre bourg et des villages comportant de nombreuses informations dont l'emplacement des collectes vous sera fourni dans le prochain bulletin municipal.

Ce plan sera aussi disponible sur le site internet de la Commune.